

## Budget primitif 2022 - Gleizé



## 1. Affectation du résultat du Compte Administratif 2021 :

➤ Pour rappel, le Compte Administratif 2021 présente les résultats suivants :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT 2021</b>	
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Résultat de fonctionnement 2021</b>	<b>230 747,78 €</b>
Résultats antérieur reporté	351 497,65 €
Résultat à affecter	582 245,43 €
<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>	
<b>Résultat d'investissement 2021</b>	<b>630 027,72 €</b>
Résultats antérieur reporté	1 052 765,69 €
Résultat à affecter	1 682 793,41 €
<b>AFFECTATION DU RESULTAT</b>	
<b>Résultat de clôture de l'exercice 2021</b>	<b>2 265 038.84 €</b>
En section d'investissement (R001)	1 682 793,41 €
En section de fonctionnement (R002)	582 245,43 €

## 2. Vote des taux d'imposition 2022 :

Il est proposé de maintenir pour 2022 les taux d'imposition de 2021, tout en prenant en compte la mise en œuvre de la réforme fiscale depuis l'année 2021, à savoir :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB département + commune) : 27.62%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPBN) : 19.79%

Il en résulte le produit fiscal attendu suivant :

	Produits fiscalité directe 2021 (état 1259)	Taux d'imposition 2021	Bases prévisionnelles 2022	Taux d'imposition 2022	Produit fiscal attendu en 2022 (état 1259)
THRS (Taux figé de taxe d'habitation)	33 128 €	9.81%	636 029 €	9.81%	33 298 €
TFPB (Département +commune)	2 606 283 €	27.62%	9 856 000 €	27.62%	2 722 227 €
TFPBN	31 919 €	19.79%	169 900 €	19.79%	33 623 €
Coefficient correcteur	221 472 €				260 882 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 892 802</b>		<b>10 661 929 €</b>		<b>3 050 030 €</b>

**Le produit des contributions directes perçu par la commune devrait ainsi être égal, en 2022, à 3 050 030 euros. L'augmentation du produit attendu pour 2022 sur la taxe foncière sur les propriétés bâties démontre une augmentation des bases d'imposition, en lien, avec le dynamisme des constructions sur le territoire de la commune.**

### 3. Analyse budgétaire du Budget primitif 2022 :

Dépenses de la section de fonctionnement		2021			
Chapitre	Libellé	BP 2021 + DM	Réalisé 2021	BP 2022	Variation CA2021/BP2022
011	Charges à caractère général	1 270 600,00 €	1 227 185,33 €	1 473 050,00 €	20,03%
012	Charges de personnel	2 551 477,63 €	2 541 900,19 €	2 600 000,00 €	2,29%
014	Atténuation de produits	65 934,00 €	65 934,00 €	66 000,00 €	0,10%
023	Virement à la section d'investissement	124 686,81 €		436 772,10 €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	671 703,21 €	679 476,89 €	646 799,78 €	-4,81%
65	Autres charges de gestion courante	1 228 660,00 €	1 158 165,22 €	1 219 000,00 €	5,25%
66	Charges financières	9 736,00 €	7 734,82 €	15 752,55 €	103,66%
67	Charges exceptionnelles	13 200,00 €	8 882,51 €	23 200,00 €	161,19%
<b>TOTAUX</b>		<b>5 935 997,65 €</b>	<b>5 689 278,96 €</b>	<b>6 480 574,43 €</b>	<b>13,91%</b>

**Dans le cadre du Budget primitif 2022**, les charges à caractère général (chapitre 011) augmentent de 20.03% en comparaison au Compte administratif 2021, c'est-à-dire le réalisé de l'exercice 2021. Cela est en lien notamment avec une hausse de 30% du coût de l'électricité dans le contexte général inflationniste, ainsi qu'une augmentation des primes pour les assurances de la commune, en lien, avec la sinistralité en hausse pour la commune.

Les charges de personnel (chapitre 012) connaissent une augmentation de 2.29%, cela s'explique notamment par le mécanisme de glissement vieillesse technicité, c'est-à-dire l'évolution globale des salaires qui résulte des mesures individuelles propres à l'agent (avancement automatique d'échelon par exemple).

Les atténuations de produits (chapitre 014) connaissant une stabilité en comparaison au Compte Administratif 2021.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections, sur le chapitre 042 (amortissements des biens communaux), connaissant une diminution de -4.81% en raison notamment de la fin d'amortissement d'un certain nombre de biens et ceci en application du plan d'amortissement voté par le Conseil Municipal.

Les charges financières (chapitre 66) augmentent dans le cadre du Budget Primitif 2022 en comparaison à la réalisation de l'exercice 2021. Ceci s'explique par le paiement des intérêts de la dette des nouveaux emprunts contractés en 2021 sur une année d'exécution comptable entière.

Enfin, les charges exceptionnelles (chapitre 67), augmentent là aussi dans le cadre du Budget Primitif. Cela s'explique notamment par une inscription budgétaire de 10 000.00€ au compte 6748 (autres subventions exceptionnelles), en lien, avec le vote en Conseil Municipal de la subvention pour l'Ukraine, le lundi 07 mars 2022.

➤ **Focus sur les charges à caractère général (chapitre 011) :**

• **Alimentation :**

011	60623		Alimentation	scolaire	102 000,00
-----	-------	--	--------------	----------	------------

Le Budget Primitif 2022 intègre une internalisation complète des repas de la restauration scolaire, avec ici pour rappel la disparition de la ligne 6042 (achat de prestations de services à SOGERES). En 2021, achat de prestation de repas et alimentation : 94 242.36€. Par ailleurs, si l'on compare le coût du repas entre 2021 et 2022, celui-ci s'élève à 2.27€, alors qu'en 2022, celui-ci devrait être de 2.01€, avec ici notamment un nombre prévisionnel de repas plus important.

• **Fluides :**

011	60611		Eau et assainissement	techniques	27 000,00
011	60612		Énergie - Électricité	techniques	200 000,00
011	60621		Combustibles	techniques	1 000,00
011	60622		Carburants	techniques	18 000,00

Dans le cadre du Budget primitif 2022, il est envisagé une rationalisation de la consommation, mais, une augmentation de la consommation d'eau dans les écoles, en lien avec l'application des mesures barrières. Par ailleurs, il est prévu l'installation de mousseur dans tous les bâtiments, dans le cadre d'une valorisation CEE (en 2021, 26 754.82€)

Pour l'énergie et plus spécifiquement l'électricité, dans le cadre du contexte général inflationniste, il est envisagé une hausse de 30% du coût de l'électricité (en 2021, 165 620.95€)

Pour le carburant, le contexte incite également à une hausse prévisionnelle du coût de cette matière (en 2021, 18 178.39€)

- **Achats de matériels (Comptes 60628-60631-60632) :**

Le Budget primitif 2022 intègre moins d'achats de matériels pour la crise sanitaire (masques), mais, une augmentation toutefois des coûts pour les produits d'entretien : ouate dans les écoles pour se sécher les mains. Pour rappel, la fourniture de petits équipements est nécessaire pour les réparations des services techniques.

011	6122		crédit bail mobilier	Finances	3 900,00 €
011	6132		Locations immobilières	scolaire	4 500,00
011	6135		Locations mobilières	finances	47 800,00

Le Budget primitif 2022 prévoit la location de modulaires pour l'année scolaire prochaine dans l'école de la Chartonnière, avec également une année pleine de crédit-bail pour la location de véhicules. (En 2021 18 175.61€ au compte 6135)

- **Bicentenaire du Bourg :**

Compte	Montant
<b>6135 – Locations mobilières</b>	<b>15 000.00€</b>
<b>6288 – Autres services extérieurs (prestations externes)</b>	<b>30 000.00€</b>

- **Entretien des espaces verts :**

011	61521		Terrains	techniques	92 000,00
-----	-------	--	----------	------------	-----------

Augmentation de 30 000.00 euros de l'entretien des espaces verts, avec ici des prestations qui rentrent dans le cadre des marchés publics et des prestations hors marché supplémentaires (désherbage de voirie et haies supplémentaires à tailler) (en 2021 68 016€)

- **Entretien des voiries :**

011	615231		Entretien et réparations voiries	techniques	157 400,00
-----	--------	--	----------------------------------	------------	------------

L'augmentation de la ligne « entretien et les réparations des voiries » (en 2021, 122 436.20€) se décomposent de la façon suivante : 30 000.00€ pour l'entretien des aires des jeux, 13 000€ pour les poteaux incendie, augmentation de la prestation de la balayeuse de voirie pour près de 9000.00€. Par ailleurs, l'année 2022 est marquée par la dépose des illuminations qui à l'ordinaire restent dans les arbres (10 000.00€).

Le compte 6156 (Maintenance) comprend dans le cadre du Budget primitif 2022 les divers contrats de la commune pour l'entretien des systèmes de communication, la maintenance des divers logiciels métiers de la commune ou encore pour la hotte de la cuisine centrale. Le montant prévisionnel 2022 est de 122 000.00€ (103 133€ en 2021)



- **Assurances de la commune :**

011	6161		Assurance multirisques	secrétariat général	35 000,00
-----	------	--	------------------------	------------------------	-----------

Le Budget primitif 2022 intègre une augmentation de la sinistralité et en conséquence une augmentation des primes pour les assurances. Les divers marchés publics pour les assurances feront l'objet d'un renouvellement pour janvier 2023 (en 2021 17 886€)

- **Frais d'affranchissement :**

011	6261		Frais d'affranchissement	affaires générales	25 000,00
-----	------	--	--------------------------	-----------------------	-----------

Les frais d'affranchissement intègrent en 2022 une augmentation des tarifs postaux (en 2021, 24 793€)

➤ **Répartition par services du montant prévisionnel sur le chapitre 011 :**

Service	Montant
Espaces Verts	206 000.00€
Scolaire	275 596.00€
Bâtiments et voirie	277 710.00€
Culture et communication	258 250.00€
Services administratifs divers	455 494.00€

➤ **Répartition par services sur les charges de personnel (chapitre 012) :**

Service	Montant estimatif mensuel	Montant estimatif annuel
Espaces Verts	24 699.95 €	296 399.40 €
Scolaire	13 523.63 €	162 283.56 €
Bâtiments et voirie	16 228.97 €	194 747.64 €
Culture et communication	20 419.89 €	245 038.68 €
Services administratifs divers	62 339.62 €	748 075.44 €

➤ **Chapitre 014 : FPIC à 66 000€**

➤ **Chapitre 023 : virement à la section investissement : 436 772.10€ (contre 124 686.31€ en 2021)**

➤ **Chapitre 65 : autres charges de gestion courante : 1 219 000€**

- Contribution au SYDER : 313 046.20 en 2021 et 329 512.59€ en 2022 (hausse prix de l'électricité)
- Refacturation frais scolarité et de restauration scolaire : de 390 000€ en 2021 à 385 000€ en 2022
- Augmentation du coût de refacturation de l'agglomération pour l'instruction des ADS : de 13 160€ à 20 232.31€ (environ 7000€ de plus)
- Adaptation de la subvention du CCAS de 60 000€ à 40 000€ au regard du résultat 2021 du CCAS qui est excédentaire
- Maintien des subventions à 280 000€ (10 000€ pour fonds de l'Ukraine au chapitre 67). La subvention Agora ne sera pas votée lors du conseil municipal du 04 avril mais au mois de mai avec la présentation d'une demande de subvention portée par le nouvel exécutif de l'association

Recettes de la section de fonctionnement		2021			
Chapitre	Libellé	BP 2021	Réalisé 2021	BP 2022	Variation CA2021/BP2022
002	Résultat de fonctionnement antérieur	351 497,65 €		<b>582 245,43 €</b>	
013	Atténuation de charges	25 000,00 €	45 211,81 €	<b>28 250,00 €</b>	-40,28%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 300,00 €	4 927,84 €	<b>40 050,00 €</b>	88,07%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	412 800,00 €	434 879,03 €	<b>491 500,00 €</b>	11,52%
73	Impôts et taxes	3 600 000,00 €	3 885 907,51 €	<b>3 866 918,00 €</b>	-0,49%
74	Dotations, subventions et participations	1 295 400,00 €	1 276 668,02 €	<b>1 241 611,00 €</b>	-2,75%
75	Autres produits de gestion courante	200 000,00 €	199 904,39 €	<b>200 000,00 €</b>	0,05%
77	Produits exceptionnels	30 000,00 €	72 528,14 €	<b>30 000,00 €</b>	-58,64%
<b>TOTAUX</b>		<b>5 935 997,65 €</b>	<b>5 920 026,74 €</b>	<b>6 480 574,43 €</b>	<b>9,47%</b>

**Les atténuations de charges** (chapitre 013) diminuent de -40.28% en comparaison au Compte Administratif 2021, cela s'explique notamment par une évaluation à la baisse des remboursements de rémunérations des agents, à partir notamment des congés de longue durée encore en cours en début d'année.

**Les opérations d'ordre de transfert entre section**, chapitre 042 (Travaux en régie) augmentent de 88.07% entre le réalisé 2021 et le Budget Primitif 2022. Cela s'explique notamment par un montant estimatif plus important pour le coût des travaux en régie prévus en 2022. Pour mémoire, le coût de ceux-ci donne lieu à une l'inscription d'une recette d'ordre du même montant, afin que ces dépenses soient ensuite intégrées à la section d'investissement. Cette intégration permet le versement du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) en lien avec ces travaux.

**Le produit des services, du domaine et ventes diverses**, (chapitre 70) est en augmentation de 11.52%, en comparaison à la réalisation comptable de 2021. Cela s'explique notamment par une augmentation prévisionnelle des recettes pour les redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement, avec ici notamment près de 194 000.00€ pour la restauration scolaire et 35 000.00€ pour la garderie du matin et du soir.

**Le produit des contributions directes** (chapitre 73), connaît une stabilité en lien avec le Compte Administratif 2021 et ceci afin de prendre en compte l'augmentation des bases d'imposition sur le territoire de la commune.

**Les dotations, subventions et participations** (chapitre 74) est en diminution de 2.75% par rapport à la réalisation de l'exercice 2021. Il convient de préciser ici que les concours financiers de l'Etat ne sont pas encore notifiés pour 2021. Les montants prévisionnels 2022 prennent en compte notamment un écrêtement dans la lignée de la loi de finances pour 2022.

**Les autres produits de gestion courante** (chapitre 75), connaissant une stabilité, dans la lignée de la réalisation de l'exercice comptable précédent.

**Les autres produits exceptionnels** (chapitre 77) ont une inscription budgétaire prévisionnelle 2022 de 30 000.00€, ce qui implique une continuité avec l'inscription du Budget Primitif 2021 et après une réalisation 2021 marquée par des remboursements importants des assureurs de la commune.

<b>Dépenses de la section d'investissement</b>				
<b>Chapitre/opération</b>	<b>BP 2021 + DM</b>	<b>Réalisé 2021</b>	<b>BP 2022</b>	<b>Variation CA2021/BP2022</b>
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté				
020 - Dépenses imprévues (investissement )	10 000,00 €		<b>10 000,00 €</b>	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 300,00 €	4 927,84 €	<b>41 300,00 €</b>	88,07%
041 - Opérations patrimoniales				
10 - Dotations, fonds divers et réserves				
13 - subvention d'investissement			<b>50,00€</b>	
16 - Emprunts et dettes assimilées	415 045,83 €	407 172,11 €	<b>342 494,65 €</b>	-15,88%
20 - Immobilisations incorporelles				
204 - Subventions d'équipement versées				
21 - Immobilisations corporelles	607 400,00 €	607 400,00 €	<b>832 800,00 €</b>	37,11%
26 - participation et créances rattachées				
27 - autres immobilisations financières				
<b>TOTAL HORS OPERATIONS</b>	<b>1 053 745,83 €</b>	<b>1 019 499,95 €</b>	<b>1 226 644,65 €</b>	
011 - MATERIEL : services techniques	143 561,76 €	139 825,81 €	<b>223 606,30 €</b>	59,92%
012 - ECOLES : travaux et matériels	447 526,01 €	369 557,51 €	<b>1 353 739,21 €</b>	266,31%
014 - VOIRIE	497 887,38 €	181 140,62 €	<b>588 126,00 €</b>	224,68%
016 - TRAVAUX DE BATIMENTS	286 776,79 €	216 584,88 €	<b>197 760,14 €</b>	-8,69%
018 - MATERIEL : Mairie	98 442,92 €	56 838,43 €	<b>37 364,00 €</b>	-34,26%
019 - CULTURE/COMMUNICATION	77 372,36 €	50 285,12 €	<b>85 043,91 €</b>	69,12%
020 - AMENAGT-ENVIRONNEM	770 457,60 €	391 383,43 €	<b>862 072,73 €</b>	120,26%
022 - QUARTIERS/VIE ASSOCIATIVE	271 400,00 €	22 359,30 €	<b>632 164,92 €</b>	2827,30%
023 - Grands aménagements	235 079,87 €	91 218,31 €	<b>615 273,16 €</b>	674,51%
031 - SPORTS : travx, acquisitions	1 045 501,20 €	795 072,59 €	<b>1 023 907,68 €</b>	128,78%
<b>TOTAL OPERATIONS</b>	<b>3 874 005,89 €</b>	<b>2 314 266,00 €</b>	<b>5 619 058,05 €</b>	<b>242,80%</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>4 927 751,72 €</b>	<b>3 333 765,95 €</b>	<b>6 845 702,70 €</b>	<b>205,34%</b>

➤ **HORS opérations**

Acquisition en VEFA de la médiathèque pour 832 800€

Remboursement des emprunts : 342 494,65€

Virement à la section de fonctionnement pour travaux en régie : 41 300€

La municipalité inscrit ses projets d'investissement dans les actions engagées dans le cadre du plan de mandat inscrit dans des opérations :

<b>Opération 020</b>	<b>Environnement : Développement Durable &amp; Accessibilité &amp; Déplacement</b> <b>862 072.73 €</b>
Continuité du plan Arbres : près de 200 000€ hors reports 2021 Modes doux : route de Montmelas (intégration d'un trottoir et réfection du tapis) 264 124€ et sentier piétonnier le long du Nizerand 265 062€	

<b>Opération 023</b>	<b>Grands Aménagements</b> <b>615 273.16 €</b>
Des investissements liés à l'accueil de nouveaux arrivants sur la commune :	
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Aménagement de la rue Saint Vincent et plateau ralentisseur RD 504 414 472,00 €</li><li>▪ Muret et barrière séparative théâtre / riverains 18 964,96 €</li><li>▪ Divers aménagements aire Saint Vincent et accès tennis 38 600,00 €</li><li>▪ Accompagnement projet rue Neuve/ rue Anini (BSA / URba2P) 7 454,05 €</li></ul>	

<b>Opération 016</b>	<b>Travaux bâtiments – Travaux dans les logements</b> <b>197 760.14 €</b>

<b>Opération 022</b>	<b>Aménagements de Quartiers</b> <b>632 164.92 €</b>
Opération de prévention de la délinquance et de sécurisation de certains secteurs de la commune :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vidéoprotection 200 000,00 €</li> <li>▪ AMO vidéoprotection 15 318,00 €</li> </ul>	
Préparation des équipements publics dans le secteur d'Ouilly en pleine mutation	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Étude faisabilité maison quartier Ouilly (suite 2021) 4 120,50 €</li> <li>▪ Étude Maison de quartier Ouilly 25 848,00 €</li> <li>▪ Maison de quartier Ouilly - études 154 000,00 €</li> <li>▪ AMO aire Ouilly 1 200,00 €</li> </ul>	

<b>Opération 014</b>	<b>Voirie</b> <b>588 126.00 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux intégration modes doux route de Grange Chervet / plateau ralentisseur RD 504      398 400.00 €</li> <li>• Travaux Parking Bois Doré - rue G Sand      155 000.00 €</li> <li>• AMO accès nouvelle médiathèque : place et traversée vers parking      8 000.00 €</li> <li>• Sécurisation chemin des Grands Moulins modes doux et protection anti éboulis      17 000.00 €</li> </ul>	

<b>Opération 012</b>	<b>Scolaires – Ecoles</b> <b>1 353 739.21 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux extension cuisine Chervinges      214 000.00 €</li> <li>• Passage restaurants scolaires en self et insonorisation      300 000.00 €</li> <li>• Travaux création une classe Brassens + rénovation énergétique      622 029.00 €</li> <li>• Étude de faisabilité restructuration restaurant scolaire Chartonnaire      25 550.00 €</li> </ul>	

<b>Opération 031</b>	<b>Sport</b> <b>1 023 907.68 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agrès fitness 105 856.00 €</li> <li>• Rénovation salle Saint Roch tranche 2 661 600.00 €</li> <li>• Marquage sol gymnase (ville active et sportive) 5 000.00 €</li> </ul>	

<b>Opération 019</b>	<b>Culture – Patrimoine – Communication</b> <b>85 043.91 €</b>

<b>Opération 018</b>	<b>Matériel administratif</b> <b>37 364.00 €</b>

<b>Opération 011</b>	<b>Matériel Technique</b> <b>223 606.30 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Camion voirie polyvalent : 130 000€</li> <li>• Achat 4 vélos électriques : 11 000€</li> <li>• Achat d'un broyeur de végétaux : 21 000€</li> <li>• Lunette de contrôle vitesse (PM) 6 000.00 €</li> <li>• 2 radars pédagogiques mobiles 4 866.00 €</li> <li>• Fixation du panneau d'un panneau de signalisation montée de chervinges 7 548.00 €</li> </ul>	



<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>				
<b>Chapitre</b>	<b>BP 2021 + DM</b>	<b>Réalisé 2021</b>	<b>BP 2022</b>	<b>Variation CA2021/BP2022</b>
001-solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 052 765,69 €		<b>1 682 793,41 €</b>	
021 - Virement de la section de fonctionnement	103 334,44		<b>436 772,10 €</b>	
024 - Produits de cessions			<b>1 219 970,00 €</b>	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	671 703,21 €	679 476,89 €	<b>646 799,78 €</b>	-4,81%
041 -				
10 - Dotations, fonds divers et réserves	526 303,00	790 039,23 €	<b>803 902,00 €</b>	1,75%
13 - Subventions d'investissement	358 020,00	292 104,88 €	<b>435 576,00 €</b>	49,12%
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 215 625,38	2 201 932,67 €	<b>1 619 889,41 €</b>	-26,44%
21- immobilisations corporelles		240,00 €		
27 - Autres immobilisations financières				
<b>TOTAUX</b>	<b>4 927 751,72 €</b>	<b>3 963 793,67 €</b>	<b>6 845 702,70 €</b>	<b>72,70%</b>

- **024 : produits de cession** : 1 219 970€ (vente des parcelles du projet immobilier rue Neuve rue Anini)
- **10 : dotations** : prévisions de recette de taxe d'aménagement aussi importantes qu'en 2021
- **16 : emprunt** : 1 619 889,41€

4. Synthèse du budget primitif pour 2022 :

SECTIONS	Dépenses			Recettes		
	Reports et RAR 2021	Dépenses 2022	Total	Reports et RAR 2021	Recettes 2022	Total
FONCTIONNEMENT		6 480 574.43 €	6 480 574.43 €		6 480 574.43 €	6 480 574.43 €
INVESTISSEMENT	797 684.29 €	6 048 018.41 €	6 845 702.70		6 845 702.70	6 845 702.70€
<b>TOTAL</b>	797 684.29 €	12 528 592.84 €	<b>13 326 277.13 €</b>		13 326 277.13 €	<b>13 326 277.13 €</b>